

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le 10 décembre 2021 à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Dominique DELECOURT, Maire, en suite de convocation du 3 décembre 2021.

Etaient présents : Mesdames : BARIL Joëlle, CAPET Lucile, FALIGANT Delphine, HABOURDIN Cindy, LEDOUX Gaëlle, MICHEL Sophie, RENSY Roseline, SADOWSKI Valérie.

Messieurs : CARPENTIER Claude, DELSERT Jean-Marc, FACHE Pierre, GALLET Maxime, RAMARD David, ROLLEZ Didier, SNAET Guillaume, VERSCHUEREN Gilles.

Dont pouvoir : Monsieur Pascal HAINAUT à Monsieur Dominique DELECOURT
Madame Virginie ROUZE est excusée.

Monsieur Claude CARPENTIER est élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 22 octobre 2021 est adopté à l'unanimité.

LE BUDGET COMMUNAL ET LES DECISIONS MODIFICATIVES

Il est proposé d'effectuer les modifications budgétaires suivantes :

3 263,43€ du 21731 « bâtiments publics » vers le 21534 « réseau d'électrification»;

1 486,15€ du 21731 « bâtiments publics » vers le 2184 « mobilier»;

4 795€ du 21731 « bâtiments publics » vers le 2116 « cimetière»;

22 969,24€ du 21731 « bâtiments publics » vers le 21312 «travaux écoles»;

Création d'une recette de 20 826€ au 2031 « frais d'étude » à affecter au 23151 « travaux voirie ».

Adopté à l'unanimité.

LES DELEGATIONS A MONSIEUR LE MAIRE

Afin de régulariser la situation et de permettre la gestion des absences, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats de recrutement du personnel communal.

Adopté à l'unanimité.

LE PROJET D'ACCUEIL PERISCOLAIRE LE MERCREDI

En séance du 22 octobre, le Conseil Municipal a souhaité mettre en place un projet d'accueil périscolaire le mercredi toute la journée à compter du 1^{er} janvier 2022.

Malgré les relances effectuées, seuls sept enfants sont inscrits.

Face à ce constat, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'annuler cet accueil au 1^{er} janvier 2022.

Le projet sera remis en place pour septembre 2022 si le nombre d'inscriptions le permet.

Monsieur le Maire en profite pour remercier la « Commission jeunesse » qui a travaillé sur ce dossier et espère que ce projet pourra se concrétiser.

LA LIBERATION DU LOGEMENT EN LOCATION RUE ANATOLE FRANCE

Suite à la libération de ce logement, le Conseil Municipal est invité à délibérer afin d'encaisser la caution perçue pour la remise en état de l'habitation.
Les peintures sont à rénover et du fuel doit être remis dans la cuve.

Lorsque les travaux de rénovation seront terminés, il est proposé de relouer cette habitation pour un loyer de 500€.

Adopté à l'unanimité.

LE DECLASSEMENT DE LA RUE EMILE BASLY ET LES NOUVELLES LONGUEURS DE VOIRIE

Suite au déclassement de la rue Emile Basly (1 083ml) et de la rue des fusillés (213ml), le Conseil Municipal doit valider la nouvelle longueur de voirie communale.

Cette longueur est nécessaire pour le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement.

Adopté à l'unanimité.

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION, LA CAF ET LA CONVENTION DE TERRITOIRE GLOBALE (CTG)

La CTG remplace le contrat enfance jeunesse que nous avons avec la CAF.

La CTG est contractée par la CAF, la Communauté d'agglomération et la commune et prévoit un plan d'actions en quatre axes : la petite enfance, l'enfance-jeunesse, le logement et l'accompagnement des publics.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser la signature de l'engagement dans cette CTG.

Adopté à l'unanimité.

LA PROPOSITION DE LA COMMISSION TRAVAUX CONCERNANT LE FINANCEMENT DES AMENAGEMENTS DE VOIRIE

Il est proposé de délibérer en faveur d'un financement des trottoirs et des bateaux pour les nouvelles constructions à compter 1er janvier 2022 ainsi:

50% à la charge de la commune

50% à la charge du riverain

Dans la limite d'un bateau par logement.

Adopté à l'unanimité.

LA PROPOSITION DE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Il est proposé de verser une subvention exceptionnelle à l'association cuinchinoise « un combat pour Jules et Victor ».

Au nom de la Municipalité, du CCAS et de l'ensemble des associations cuinchinoises, il est décidé à l'unanimité de verser une subvention d'un montant de 1 000€.

LES QUESTIONS DIVERSES

Le contrat groupe du CDG 62 pour la prévoyance complémentaire des agents

Suite à la résiliation du contrat actuel par l'assureur face au taux d'incident trop élevé, le CDG 62 a été contraint de relancer un nouvel appel d'offre.

Le Conseil Municipal est donc invité à valider la nouvelle adhésion et à autoriser Monsieur le Maire à signer le nouveau contrat à compter du 1er janvier 2022.

La participation employeur reste inchangée.

Adopté à l'unanimité.

Notre demande d'installation d'une guinguette le long du canal

La communauté d'agglomération nous informe qu'un bilan de 2021 va prochainement être effectué.

Suite à ce bilan, le comité de pilotage pourra fixer de nouvelles perspectives pour 2022.

La réponse de Gérard DARMANIN au dossier de reconnaissance de catastrophe naturelle

Monsieur Gérard DARMANIN nous a adressé un courrier de réponse à notre dossier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle. Les élus ont tous eu une copie de ce document expliquant la complexité du sujet.

Le nouveau géomètre du cadastre

Monsieur Benoît Mayo a pris sa retraite le 1^{er} décembre 2021.

Il est remplacé par Madame Jessy FRELAT.

La Commission Communale des Impôts rencontrera prochainement Madame FRELAT.

Les explications de la SNCF sur l'irrégularité des TER ces derniers mois

La direction de la SNCF a souhaité adresser un courrier à l'ensemble des élus expliquant les différents problèmes rencontrés depuis quelques mois qui perturbent énormément le passage des trains.

La demande de subvention de l'AFM téléthon

Le Conseil Municipal ne donne pas de suite favorable à cette demande, préférant soutenir les associations locales.

La pose d'un nouveau tapis d'enrobé rue Jean Jaurès

Les services départementaux ont programmé la pose d'un nouveau tapis d'enrobé rue Jean Jaurès : du carrefour de la rue Jean Jacques Rousseau au Carrefour de la rue Robespierre en 2023.

Madame Joëlle BARIL rappelle aux élus que la distribution des colis de Noël aux aînés aura lieu samedi 18 décembre 2021.

Madame Lucile CAPET informe le Conseil Municipal qu'elle a assisté à une réunion de présentation sur le PLUiH (Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat Intercommunal) à la CABBALR.

Madame Gaëlle LEDOUX souhaite avoir des nouvelles de la reprise du Tabac presse.

Le syndicat travaille toujours sur cette reprise. La boulangerie, quant à elle, a été reprise par un nouvel exploitant.

Claude CARPENTIER souhaite savoir où en est l'extension du pass sanitaire.

Monsieur le Maire rappelle que la vaccination n'est pas obligatoire. A priori, les personnes très atteinte de la Covid sont les personnes non vaccinées.

88.6% de la population vaccinables a été vaccinée. Le problème selon lui est que les pass sont contrôlés mais les identités ne le sont pas.

Madame Valérie SADOWSKI demande si la cérémonie des vœux aura lieu. Monsieur le Maire explique que pour le moment nous ne pouvons pas répondre à cette question et précise que certaines communes ont déjà annulé.

Séance levée à 20h00.

Le secrétaire de séance,



Claude CARPENTIER